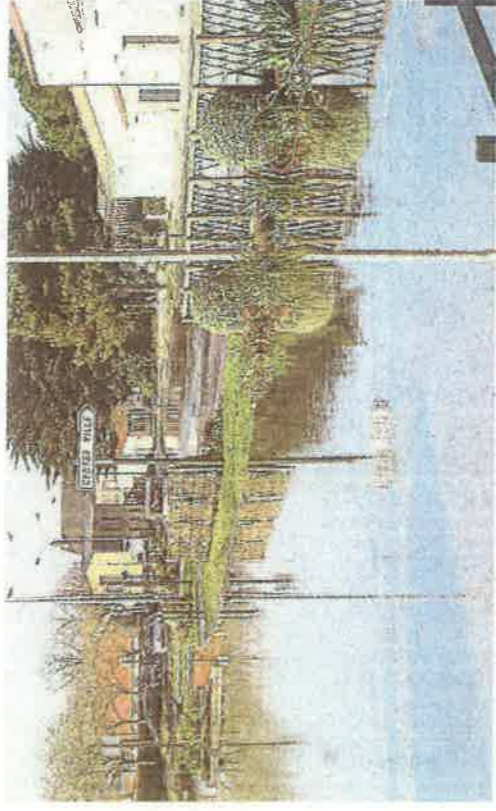


Machecoul-Saint-Même

La crue de jeudi dernier est qualifiée de décennale

Après le débordement important du Falleron et du Tenu, les élus de la commune se sont réunis pour prendre des mesures dans le cadre de la prévention des risques.



Une nappe d'eau heureusement peu profonde a momentanément interrompu la circulation sur le boulevard de Grandmaison.

Jeudi dernier 25 février, une nouvelle fois, le Falleron et le Tenu ont débordé et plusieurs routes et rues ont été momentanément interdites à la circulation. Des caves et des sous-sols ont été inondés ainsi que le local technique de la piscine. L'aire de loisirs de Saint-Même et le terrain de camping de Machecoul ont été submergés. À Machecoul, des quartiers depuis longtemps épargnés ont cette fois été touchés. Hervé de Villepin conserve des relevés depuis 1987 : « Il faut remonter aux crues de 1988 et 1994 pour trouver ce ni-

veau d'eau. » Peu de dégâts importants ont été signalés.

Toutefois, lundi dernier, le maire Didier Favreau, le maire délégué Hervé de Villepin et plusieurs adjoints ont tenu à analyser cette crue qualifiée de décennale pour en tirer des informations et prendre des mesures dans le cadre de la prévention des risques. Ils comptent mettre cette crue à profit pour vérifier ou remettre en question le bien-fondé de certaines interdictions de construire imposées par les services de l'État.

Inondations : la municipalité lance une étude sur le réseau pluvial

Entretien

Didier Favreau, maire de la commune et **Hervé de Villepin**, maire délégué et directeur du Syndicat d'aménagement hydraulique. Ils analysent les causes de la crue et en mesurent les risques.

Est-ce que la ville est menacée par les inondations ?

Didier Favreau : Machecoul a toujours connu des inondations. Mais elles sont brèves et on a l'avantage de pouvoir les prévoir. L'eau qui arrive d'aval met environ 8 à 10 h pour déborder ici. On peut donc anticiper. Mercredi 24 février, les services techniques avaient déjà posé les barrières partout à 17 h. Le danger vient des automobilistes qui déplacent les barrières pour passer. Ceux qui suivent ne sont plus ni avertis, ni protégés. En ville, ils créent des vagues qui éclaboussent les portes d'entrée. En campagne, sans repère visuel, ils peuvent aller au fossé.

Autre danger : une route inondée

À quoi est due cette inondation exceptionnelle ?

Hervé de Villepin : La montée exceptionnelle du niveau d'eau à 4,07 m est due uniquement à une pluviométrie très forte sur un sol détrempé. Il est tombé 43 mm d'eau en 24 heures. On n'a constaté aucune corrélation avec la marée.

Le niveau du Falleron était plus élevé que celui du canal d'aménée. La pompe du vannage de Machecoul a pu atténuer la montée du Falleron à raison de 1 000 m³/heure. Le boulevard de Grandmaison a été inondé, entre autres raisons, parce que les clapets anti-retour du réseau pluvial se sont retrouvés sous le niveau du Falleron.



À Saint-Même, le Tenu s'est largement étalé sur l'aire de loisirs et dans les prés.



L'entrée de la ville par la route de Nantes a été submergée.



Le maire Didier Favreau (à droite) et Hervé de Villepin (à gauche), maire délégué.

Que comptez-vous faire pour limiter les risques ?

Le risque d'inondation va être inclus dans le plan de sauvegarde des risques naturels. On a décidé de lancer une étude sur notre réseau pluvial. On demande instamment aux automobilistes de respecter les panneaux d'interdiction en cas d'inondation. Au niveau des aménagements, il est impératif de laisser libres en amont et en aval des surfaces naturelles pour que le Tenu et le Falleron puissent y

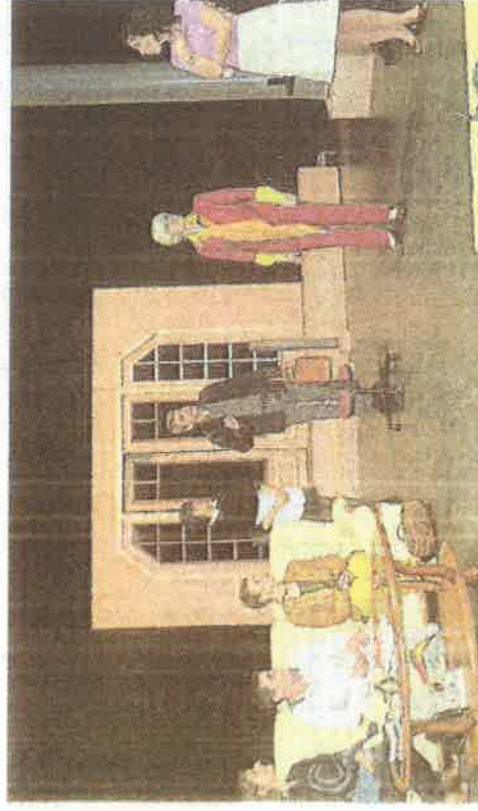
déborder sans dommages. Il faut absolument éviter de canaliser le lit des rivières.

■ Spectacle solo de musique à danser : Little big noz

Samedi 12 mars, 20 h 30, Espace de Retz, 14, rue de la Taille.
Tarifs : 10 €, réduit 6 €. Contact et réservation : 02 40 02 25 45, billetteriesaisonculturelle@machecoul.fr

Rouans

Burn Out, c'est samedi, à Cœur en Scène



Opération Toutes pompes dehors, du 7 au 19 mars

L'opération Toutes pompes dehors est organisée par l'association Onco plein-air (AOPA). Elle a pour objectif, par des projets extra-hospitaliers, d'améliorer la qualité de vie d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes atteints du cancer ou de leucémie, soignés dans le service d'oncologie pédiatrique du CHU de Nantes et d'Angers. Un séjour d'été est notamment offert aux jeunes de 10 à 20 ans.

Pour cela, une collecte de chaussures qui ne sont plus portées est organisée auprès de la population. Elles sont ensuite rachetées par le Relais Atlantique, entreprise de réin-



Les chaussures à déposer seront ficelées ensemble, ou attachées par paire par leurs lacets ou dans des sacs en plastique...

lées ensemble attachées par paire par leurs lacets ou dans des sacs en plastique) peuvent être déposées dans les deux centres à Machecoul et

Des projets à proposer en vue d'

L'État vient de mettre en place un fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL). Il sollicite les communes pour déposer des dossiers de demande de subventions. Le maire en a informé le conseil : « On doit prendre une décision dans l'urgence. Une lettre de la préfecture est arrivée il y a une semaine et nous devons remettre un premier dossier pour le 3 mars. »

Le maire propose trois projets dans l'ordre, susceptibles d'être retenus pour ces subventions. À Saint-Même-le-Tenu, l'aménagement du parking subve

et la c
la ma
ventic
contre
le pir
pistes
leque
prévu
datur
toute
logen
dans
coût
Le
subve

Peugeot 3008
à partir de **17.500€**
Retrouvez nos offres sur : www.peugeot.fr
GARAGE DE LA ROCHE ZI La Seiglerie - M

Corcoué-sur-Logne

■ Défis espoirs pour les maladies orphelines (Demo)

Assemblée générale. Ordre du jour : résumé de l'année 2015 et début 2016, présentation du bilan financier 2015, projets 2016, élection bureau, questions diverses. 15 h, concert en l'église de St-Étienne pour Demo.

Dimanche 20 mars, 11 h, bureau Démo/presbytère, place de St-Étienne. Réservation : defisespoirs@gmail.com blog.c

Communauté de communes de-Retz

Le PETR présenté aux élus comi

Les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), créés par la loi du 27 janvier 2014 ont vocation à être un outil de coopération sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Le PETR du Pays de face Reiz compte 150 000 habitants, 38 communes et s'étend sur près de 140 000 hectares dont 91 % composés d'espaces naturels et agricoles.

Son président, Yannick Haury, trans

Sainte-Pazanne

Le CSI Cœur Pays de Retz se pc



Delphine Gourhand, infirmière coordinatrice ; St Foucher, secrétaire comptable lors de l'assemb

Le Centre de soins infirmiers (CSI) de Sainte-Pazanne compte cinq infirmières diplômées d'État qui assu-